

# L'ASUL volley dans le Top 50 de « Soutiens ton club »

**Le club de volley de Lyon a mis en place une politique offensive pour inciter les donateurs à se tourner vers lui. Ce qui le place aujourd'hui dans le Top 50 des 38 602 clubs français qui participent à l'opération.**

Depuis un mois, les associations sportives peuvent s'inscrire sur le site « Soutiens ton club » pour bénéficier de dons déductibles d'impôts. Cette opération a été mise en place par la fondation du sport français, présidée par Thierry Braillard, pour aider les clubs face à la crise du Covid-19.

Dans le Rhône, 118 clubs ont répondu à l'appel. Dont des poids lourds comme le LOU et l'Asvel. Mais on trouve des représentants de tous les sports, du football au cyclisme, en passant par le billard ou les échecs. Seule une petite partie des associations se sont inscrites sur ce dispositif qui a pour but d'offrir à leurs finances une bouffée d'air frais. Les donateurs, des particuliers ou des entreprises, choisissent sur le site le club auquel ira leur don, qui est au

minimum de 50 €.

Un mois après le lancement, les 118 associations du Rhône qui ont fait la démarche ont récolté 5 784 €. Mais elles ne sont que 22 à en avoir bénéficié à la date du 19 juin, les autres n'affichant pas pour l'instant de dons sur leur compte.

Parmi elles, l'ASUL volley se distingue particulièrement. Avec 1 131,44 € récoltés, le club du président Krassimir Todorov est très largement devant les autres clubs du Rhône. Et apparaît même dans le Top 50 des 38 602 clubs français inscrits - le 1<sup>er</sup> est le squash club d'Antibes avec 20 525 €, le deuxième le golf de Chantilly avec 14 725 € -.

**Une réduction sur la cotisation ou un abonnement gratuit contre un don**

« Nous avons beaucoup communiqué autour de cette opération sur les réseaux sociaux et auprès de nos adhérents » explique André Glaive, le directeur de la formation du club lyonnais.

Mais pas que. « Nous avons

en effet proposé à nos licenciés que les 34 % du don restant à leur charge (N.D.L.R. 66 % du don est déductible fiscalement) correspondent à une diminution sur leur cotisation 20/21, qui reste d'ailleurs identique à celle de la saison précédente. Et pour les amis et supporters du club qui font un don, nous leur offrons l'abonnement pour la saison qui arrive. Il nous semblait important de remercier ceux qui font un geste pour nous ».

Cette stratégie a déjà séduit 16 donateurs, un nombre nettement supérieur à ceux affichés par les autres clubs.

À ce jour, dans le Rhône, c'est la CRO Boules qui arrive en deuxième position avec 921,91 €, suivie par le FC Croix-Roussien (460,95 €) et le LOU (427,43 €), qui destine cette somme à son centre de formation.

Les clubs qui ne sont pas encore inscrits peuvent encore le faire. Et vous pouvez faire des dons en bénéficiant de la déduction fiscale jusqu'à fin septembre.

François GUTTIN-LOMBARD



L'ASUL volley a mis à contribution ses licenciés et ses supporters dans cette opération. Photo Progrès/Pierre AUGROS